Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026135DE-DE

CHATEAUBOURG
SAINT-MELAINE/BROONS-SUR-VILAINE

VILLE DE CHÂTEAUBOURG – DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le sept juillet deux mille vingt-six,

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de CHÂTEAUBOURG, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison pour Tous, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Teddy RÉGNIER, Maire de Châteaubourg.

Date de convocation du CONSEIL MUNICIPAL : 1er juillet 2026.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs AVERLAND-SCHMITT Christelle, BRIENS Stéphanie, CADIEU Jean-Paul, CHARPENTIER Olivier, CHOUBRAC Damien, COLOMBEAU Estelle, DAVID Bertrand, de la VERGNE Aude, DESBLÉS Hubert, GUÉNY Cyril, GUÉRIN Florence, HANNOUCHE Lise, LE BALC'H Hubert, LEBOUC Nelly, PERCHAIS Éric, PICOT Sonia, POULAIN-JAMILLOUX Mélanie, QUIVIGER Éric, RAULT Mathilde, ROUSSELOT Alain, SAVOYE Frédérique, STEPHAN Aurore.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame BODIN Lucie, Monsieur DROUILLÉ Jérémie, Monsieur DUPUIS Arnaud (procuration à Monsieur DESBLÉS Hubert), Madame KERMARREC Sarah (procuration à Monsieur RÉGNIER Teddy), Monsieur LAUGERAT Lilian (procuration à Monsieur CHARPENTIER Olivier), Monsieur PÉTIGNY Patrick (procuration à Monsieur QUIVIGER Éric).

SECRÉTAIRE : Madame AVERLAND-SCHMITT Christelle.

Nombre de Conseillers :
. en exercice : 29
. présent(s) ou représenté(s) : 27
. absent(s) et non représenté(s) : 2

OBJET : ADMISSION EN NON-VALEUR

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026135DE-DE

Délibération N°2026/135 du Conseil Municipal du 7 juillet 2026
Publiée le10 juillet 2026

ADMISSION EN NON-VALEUR

Madame la comptable publique demande à présenter un état de produits en non-valeur d'un montant de 4 177,01 euros au Conseil Municipal, après épuisement des diligences prévues par le comptable public.

Il s'agit, en l'espèce, de créances communales datant de 2019 à 2025 pour lesquelles le comptable du service de gestion comptable n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui, et ce pour différentes raisons :

- poursuite sans effet ou personne devenue non identifiable,
- montant de la créance inférieur au seuil minimal de poursuite.

Ces admissions en non-valeur concernent 24 pièces distinctes pour 14 débiteurs selon la répartition suivante :

	Inférieur à 100 €	De 100 € à 1 000 €	De 1 000 € à 5 000 €
Nombre de pièces	18	5	1
Montant total	378,23 €	2 454,30 €	1 344,48 €

Il convient de préciser que l'admission en non-valeur est une mesure de nature budgétaire et comptable, permettant d'apurer les écritures comptables du comptable public, sans pour autant éteindre la dette. En effet, un recouvrement ultérieur n'est pas exclu en cas d'évolution favorable de la situation du débiteur.

Une fois prononcée, l'admission en non-valeur donne lieu à un mandat émis à l'article 6541 du budget concerné. Les crédits nécessaires ont été ouverts à cet effet lors du vote du Budget Primitif 2026 du budget principal de la commune.

Aucun nouveau moyen de poursuite n'étant possible, il appartient au Conseil Municipal de statuer sur l'admission en non-valeur de la totalité des créances susvisées.

…/…

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-213500689-20260707-D07072026135DE-DE

Suite à la présentation du sujet en commission 5 du *10 juin 2026*,

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération, décide à l'unanimité :

1°) DE PRONONCER l'admission en non-valeur de la totalité des créances présentées par le comptable public pour un montant de 4 177,01 euros ;

2°) DE DIRE que ces dépenses sont inscrites au budget communal à l'article 6541 ;

3°) D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE PUBLIQUE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR COPIE CONFORME.

LE MAIRE,



Teddy RÉGNIER

La Secrétaire de séance,
Christelle AVERLAND-SCHMITT



Nombre d'élus présents ou représentés : 27	**Pour : 27**	**Contre : 0**	**Abstentions : 0**	**Ne participe(nt) pas au vote : 0**